

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 2001-02 DU 29 JANVIER 2001

portant autorisation de ratification des accords de prêt signés le 24 mars 2000 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) d'une part et le 27 avril 2000 entre la République du Bénin et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) d'autre part, dans le cadre du financement du projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marou. (PAMF).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,

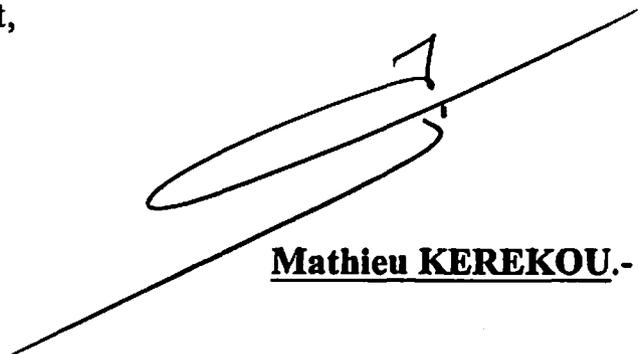
Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement des accords de prêt signés le 24 mars 2000 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) pour un montant de dix millions cinq cent quarante mille (10 540 000) UC soit environ dix milliards cent quatre vingt dix neuf millions trois cent quarante sept mille deux cents (10 199 347 200) FCFA d'une part et le 27 avril 2000 entre la République du Bénin et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour un montant de sept millions quatre cent soixante mille (7 460 000) dollars US soit environ cinq milliards trois cent soixante onze millions deux cent mille (5 371 200 000) F CFA d'autre part, dans le cadre du financement du projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF)

Article 2 : La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 29 janvier 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



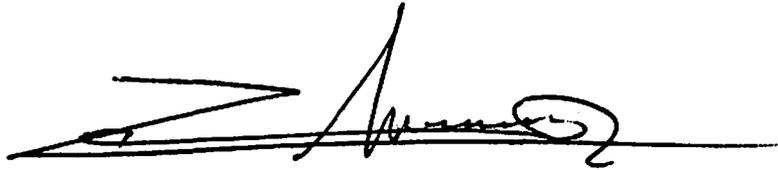
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre du Développement,
Rural,



Théophile NATA.-

AMPLIATIONS .- PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MDR 4 AUTRES MINISTRES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DTCP-
DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCTINSAE 3 BCP-CSM- IGAA3 UNB-
FASJEP-ENA 3 1 JO 1.-